

Monsieur le Président, Excellences, chers collègues,

A mon tour, je tiens à féliciter le RSSG Carlos Ruiz Massieu pour son nouveau poste et je le remercie pour son exposé. Je voudrais également exprimer ma gratitude à son prédécesseur, Jean Arnault, pour sa contribution considérable au processus de paix. Comme d'autres, la Belgique condamne avec la plus grande fermeté l'attaque terroriste perpétrée la semaine dernière contre une académie de police.

2019 est une année cruciale pour la consolidation de la paix en Colombie. À cet égard, Monsieur le Président, je souhaite souligner trois points: (1) l'engagement du gouvernement dans le processus de paix; (2) la violence inadmissible vis-à-vis des défenseurs des droits de l'homme et des dirigeants locaux; et (3) la réintégration socio-économique et juridique des FARC.

1. Tout d'abord, la Belgique se félicite de **l'engagement du nouveau gouvernement en faveur du processus de paix**, comme en témoigne le plan «Paix dans la légalité». Le plan reconnaît que la pauvreté et les inégalités rurales constituent les causes profondes du conflit. Aujourd'hui – après le lâche attentat de la semaine dernière – plus que jamais, la mise en œuvre de toutes les parties de l'Accord de paix est indispensable dans le cadre d'un effort urgent, inclusif et concerté pour faire avancer le processus de paix dans tout le territoire. À cet égard, la Belgique appelle à mettre en œuvre les actions affirmatives contenues dans les accords relatives au rôle des femmes.
2. Mon deuxième point concerne les droits de l'homme. La Belgique est très préoccupée par la **violence vis-à-vis des défenseurs des droits de l'homme et des dirigeants sociaux**, trop souvent en toute impunité. En 2018, toutes les 48 heures, un défenseur ou un dirigeant a été assassiné. Le mois de janvier n'est pas encore terminé et, déjà, sept personnes ont été assassinées. À cet égard, la mise en œuvre du plan d'action pour leur protection (PAO en espagnol), en consultation avec la société civile, est essentielle. Nous saluons la convocation récente de la Commission Nationale de Garanties. La violence à l'encontre d'anciens combattants des FARC est également un sujet de préoccupation.

Nous encourageons vivement les autorités colombiennes à affirmer la présence de l'État sur tout son territoire. Pour en assurer la sécurité certes, mais aussi par des programmes sociaux comprenant les soins de santé et l'éducation. Ceci est nécessaire pour répondre aux attentes des communautés rurales et des minorités ethniques historiquement défavorisées, conformément aux recommandations du Rapporteur spécial des Nations Unies, Michel Forst.

3. Finalement, un point sur la **réintégration socio-économique et juridique des FARC**. La Belgique considère que la réintégration est un élément essentiel du succès de l'Accord de paix et souligne la nécessité de progresser au niveau national, régional et local. Tout en garantissant la justice transitionnelle, nous devons démontrer aux anciens combattants qui ont déposé les armes qu'il est avantageux pour eux de se situer du bon côté de l'histoire. L'accès à des sources licites de revenus et à la terre est au cœur d'une réintégration efficace. À cet égard, la Belgique note avec satisfaction que la politique de substitution de cultures illicites est maintenue et démontre des progrès.

La Belgique souligne le rôle central de la Juridiction Spéciale pour la Paix, qui doit pouvoir s'acquitter de son mandat en toute autonomie et avec des moyens suffisants. Des progrès doivent encore être accomplis en ce qui concerne les garanties juridiques des anciens membres des FARC.

Monsieur le Président,

Antes de concluir permítanme dirigir algunas palabras directamente al representante de Colombia. Señor Ministro, su país sirve de inspiración en todo el mundo. Las regiones afectadas por conflictos lo ven como un modelo para superar el pasado y elegir construir un futuro pacífico. El año que viene será necesario un esfuerzo concertado por parte del gobierno, los partidos políticos y la sociedad civil para cosechar los beneficios del Acuerdo de Paz con las FARC. El atroz ataque terrorista de la semana pasada nos recuerda esta urgencia.

Bélgica reconoce que la situación en Venezuela tiene un impacto muy negativo en los países vecinos y por tanto felicitamos la solidaridad mostrada por Colombia a aquellos venezolanos y venezolanas que buscan refugio.

No podemos dejar pasar esta oportunidad histórica. Junto con los otros miembros de este Consejo, Bélgica está plenamente comprometida y dispuesta a colaborar.

Merci beaucoup Monsieur le Président.